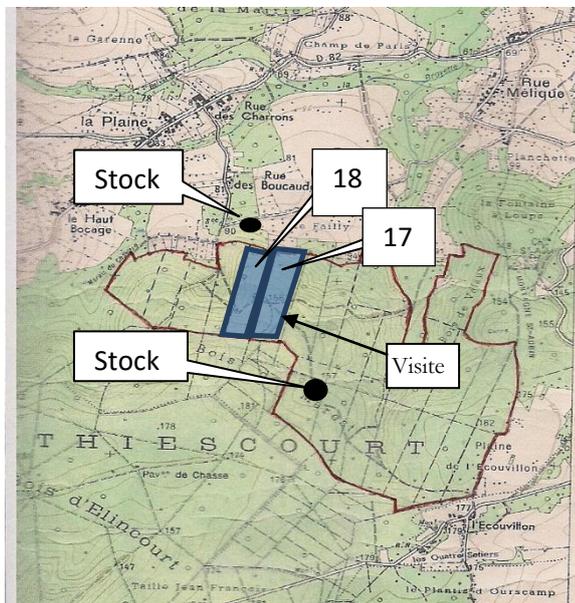


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire : GF du Bois de Thiescourt  
 Certification : PEFC : 10-21-18/1448  
 Département : Oise (60)  
 Localisation : Noyon Sud Ouest  
 Commune : Thiescourt  
 Lieu-dit : Bois de Thiescourt  
 Coordonnées GPS (degrés décimaux) : Longitude : 2,861737 ; Latitude : 49,549091  
 Point Rencontre : Mairie de Thiescourt  
 Sécurité Conseillé



Essence principale	<b>Hêtre, Frêne, Chêne</b>
Volume présumé	<b>605 m3 et 630 Stères</b>
Nombre d'arbres	<b>450</b>
Volume moyen	<b>1.35 m3</b>

Nature coupe : coupe d'amélioration  
 Parcelles PSG : 17 et 18  
 Surface : 14 hectares environ  
 Limites : chemins/peinture  
 Marquage : un flachis au pied et peinture blanche au corps  
 Visite : se reporter au plan ci-contre  
 M. David Avril au 06 09 58 54 73  
 Lot estimé par Expert : JMP et le propriétaire  
 SAS Cegeb  
 68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne  
 Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20  
 Mel : secretariat@cegeb.com

Pour la couverture téléphonique : aller sur site [www.monreseaumobile.fr](http://www.monreseaumobile.fr)

Clauses générales EFF/FNB  
 Conditions particulières du 26 juin 2019

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m														Total		
		25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	Hêtre			2	17	14	41	29	31	28	20	10	15		3	210	359	1.71
1	Frêne		4	52	49	22	19	17	6	3	1					173	161	0.93
1	Chêne		1	2	7	7	7	2	6	1		1				34	42	1.24
	Châtaignier		1	2	3			2	2	1	1		1			13	23	1.76
1	Divers				10	3	5	2								20	20	1.00
Observations :		Divers = 5 bouleaux, 5 érables champ, 4 trembles, 2 merisiers, 3 tilleuls, 1 charme														450	605	1.35

+ Bois d'industrie 630 stères

Clauses particulières

Exploitation : coupe d'amélioration marquée en abandon sur toute la parcelle 17 et 18. Les bois de feu (branches et pointes à la découpe De 30 cm de diamètre) sont réservés sur la parcelle 18, sont inclus dans la vente sur la parcelle 17. Abattage raz de terre. Soyez vigilant dans l'espace de carrière sur les zones à ciel ouvert.

Débardage : prévu vers le Nord ou le Sud sur le stockage noté sur le plan. Impérativement sur sol sec. En fin de chantier, les purges et déchets divers seront enlevés et les ornières nivelées.

Délai d'exploitation, de vidange et réparations :

Le 31 Mars 2020 pour la parcelle 18.  
 Le 31 Mai 2020 pour la parcelle 17.

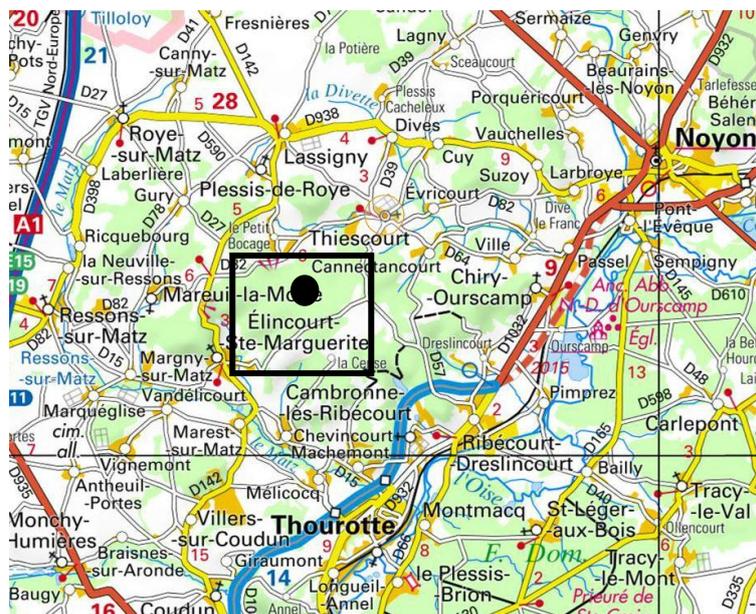
Paiement : Le prix principal H.T.de la vente sera payé en trois Fractions : un virement de 20% dans les 15 jours de l'acceptation de l'offre et deux billets à ordre, de 40 % chacun, Acceptés et avalisés par une banque européenne de domiciliation, pour les échéances du 10/10/2019 et du 10/01/2020.

La totalité de la TVA au taux de 20% sera payée par virement Au comptant.

CVO : Payée par le vendeur.

Caution : 25% du montant de la vente sauf si caution permanente Après le règlement total, par virement et billets, toujours condition suspensive de la vente, le permis d'exploiter sera délivré.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »



Prix

L'acquéreur

La Caution